

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BH LEASING

Siège social : Rue Zohra Faiza – Immeuble BH ASSURANCE
CENTRE URBAIN NORD-1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société **BH LEASING** publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes. Mr. Mohamed AMMAR et Mr Tarak ZAHAF.

BH LEASING

BILAN ARRETE AUX 31/12/2021			
(En dinars tunisiens)			
ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	1	15 967 803	29 041 820
Créances sur la clientèle	2	257 330 472	271 231 801
Créances de Leasing : encours financiers		254 655 457	274 653 688
Moins : provisions 1		<9 207 922>	<15 332 434>
		245 447 535	259 321 254
Créances de Leasing : impayées		32 102 032	33 755 111
Moins : provisions 2		<23 707 806>	<23 215 121>
		8 394 226	10 539 990
Créances de leasing encours		3 488 711	1 370 557
Portefeuille titre de placement		0	0
Portefeuille titres d'investissement	3	6 301 547	6 529 201
Titres d'investissement		7 433 435	7 679 071
Moins : provisions 3		<1 131 888>	<1 149 870>
Valeurs immobilisées	4	1 968 360	2 066 591
Immobilisations propres		6 083 192	5 873 678
Moins : Amortissement		<4 114 833>	<3 807 087>
Autres Actifs	5	2 929 836	3 177 612
TOTAL DES ACTIFS		284 498 019	312 047 024

BILAN ARRETE AUX 31/12/2021

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</u>			
PASSIFS			
Dettes envers les établissements financiers			
Dettes envers la clientèle	6	3 049 882	3 349 204
Emprunts et dettes rattachées	7	225 926 943	249 852 756
Fournisseurs et comptes rattachés	8	21 756 825	26 632 157
Autres passifs courants	9	3 449 050	3 023 906
<i>Total des passifs</i>		254 182 700	282 858 023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	35 000 000
Réserves légales		1 490 146	1 490 146
Autres réserves		4 300 539	4 300 539
Réserves pour fonds social		233 225	247 251
Résultats reportés		<11 848 934>	<11 335 800>
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		29 174 976	29 702 136
Résultat de l'exercice		1 140 342	<513 135>
<i>Total des capitaux propres après résultat</i>	10	30 315 318	29 189 001
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		284 498 019	312 047 024

ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021)

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Intérêt de crédit bail		30 440 210	28 948 649
Autres produits d'exploitation		2 401 119	3 202 294
Variation des produits réservés		320 320	<354 647>
Charges financières		<20 647 547>	<25 201 853>
Produits financiers		1 190 651	1 905 961
Produits nets	11	13 704 752	8 500 405
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
- Charges de personnel	12	<5 283 949>	<4 339 823>
Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	13	<3 792 904>	<1 870 947>
Dotations sur titres		17 982	<115 432>
Dotations aux amortissements des immo propres	14	<307 745>	<302 054>
Dotations nettes pour risques et charges		<98 591>	32 843
Autres charges d'exploitation	15	<2 949 780>	<2 418 946>
Total des charges d'exploitation		<12 414 988>	<9 014 359>
Résultat d'exploitation		1 289 764	<513 954>
Autres gains ordinaires	16	181 130	112 528
Autres pertes ordinaires		<2 212>	<43 068>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 468 682	<444 495>
Impôt sur les sociétés	17	<73 203>	<63 340>
Contribution sociale de solidarité	17	<300>	<300>
Impôt sur placement		<254 837>	0
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 140 342	<508 135>
Eléments extraordinaires	17	0	<5 000>
Résultat net de l'exercice		1 140 342	<513 135>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021)**

(En dinars tunisiens)

31/12/2021 31/12/2020

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	184 196 906	161 396 547
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-140 002 272	-86 252 514
Sommes versés au personnel et aux fournisseurs	-5 773 807	-4 795 713
Titres de placement	0	0
Intérêts payés CMT	-20 424 780	-27 683 303
Etat impôts et taxes payés	-6 036 342	-8 299 077
Autres flux de trésorerie	-857 266	-685 818
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11 102 438	33 680 123

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-209 514	-145 371
Enc. de la cession d'immo. Propres	0	0
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	0	0
Enc de la cession. d'immo. Financières	203 116	188 159
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-6 398	42 789

Flux de trésorerie liés au financement

Enc. suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	-24 912
Enc. provenant des emprunts	400 696 235	585 989 114
Remboursements d'emprunts	-424 866 291	-605 615 235
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-24 170 056	-19 651 032

Variation de trésorerie align="right">**-13 074 017** align="right">**14 071 879**

Trésorerie au début de l'exercice align="right">**29 041 820** align="right">**14 969 941**

Trésorerie à la clôture de l'exercice align="right">**15 967 803** align="right">**29 041 820**

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AUX 31/12/2021**(En dinars tunisiens)**

	Note	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES			
	20-1		
Engagement de financement en faveur de la clientèle		20 190 415	18 655 263
Engagements sur titres		0	0
Engagements donnés		20 190 415	18 655 263
ENGAGEMENTS RECUS			
	20-2		
Garanties Reçues		15 460 677	11 725 335
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs		59 620 474	51 162 562
Valeurs des biens, objet de leasing		194 994 120	199 639 659
Engagements reçus		270 173 965	262 527 556
ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
Emprunts obtenus non encore encaissés		0	0
Engagements réciproques		0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2021

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « BH LEASING » arrêtés au 31/12/2021, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH LEASING » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par BH LEASING transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de la norme (NCT 41), la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut est le total :

- Des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- De toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « BH LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Estimation des taux de provisions moyens
- e) Détermination de la provision collective à constater

d. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a institué l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre-fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Placement à court terme et à long terme :

2.4.1 Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

2.4.2 Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2.4.3 Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif. Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts. Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.5. Départ à la retraite :

La société a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2021, à **15 967 803 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Banques	15 962 049	29 040 145
Caisses	5 754	1 675
Total	15 967 803	29 041 820

Note 2 – Créances sur la clientèle :

Au 31 décembre 2021, le montant des créances sur la clientèle a atteint **257 330 472 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Créances de Leasing : encours financiers	255 177 050	275 669 223
Créances de Leasing : impayées	32 102 032	33 755 111
Créances de leasing encours	3 488 711	1 370 557
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-521 592	-1 015 535
Total brut des créances de leasing	290 246 201	309 779 356
A déduire couverture		
Provisions sur encours	-6 183 269	-12 516 376
Provisions pour dépréciation des impayés	-19 699 302	-18 886 298
Provisions collectives	-2 682 927	-2 682 927
Provisions additionnelles	-341 726	-133 131
Marges réservées	-4 008 504	-4 328 823
Total net des créances de leasing	257 330 472	271 231 801

Note 2.1 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2021, le montant net des encours financiers a atteint **245 447 535 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations données en Leasing	22 601 411	23 061 387
Amortissements Leasing	-21 305 746	-21 734 727
Créances immobilisées	253 881 385	274 342 564
Sous-total	255 177 050	275 669 224
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-521 592	-6 029 775
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés COVID-19	0	5 014 239
Créances de leasing : encours financiers	254 655 458	274 653 688
Provisions sur encours	-6 183 269	-12 516 376
Provisions collectives	-2 682 927	-2 682 927
Provisions additionnelles	-341 726	-133 131
Total des provisions	-9 207 922	-15 332 434
Valeurs Nettes	245 447 535	259 321 254

Note 2.1.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées nettes des produits financiers non acquis au 31 décembre 2021 a atteint **314 275 931 DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Paiements minimaux sur contrats actifs		
- Loyer en principal à recevoir dans moins d'un an	101 541 229	100 499 838
- Loyer en principal à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	150 633 595	171 598 823
- Loyer en principal à recevoir dans plus de 5 ans	2 480 633	3 570 563
Total des paiements minimaux sur contrats actifs (A)	254 655 457	275 669 224
Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	32 652 457	24 737 898
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	26 563 031	25 763 711
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	404 986	660 954
Total des produits financiers non acquis (B)	59 620 474	51 162 562
Total (A) - (B)	314 275 931	326 831 786

Note 2.2 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées» totalise au 31 décembre 2021, un solde net de **8 394 226 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	32 102 032	33 755 111
Provisions pour dépréciation comptes clients	-19 699 302	-18 886 298
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 494	-267 494
Marges réservées	-3 741 010	-4 061 330
Total	8 394 226	10 539 990

Note 2.3 – Analyse classification des actifs

	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs nécessitant un suivi particulier	(B2) Actifs Incertains	(B3) Actifs préoccupants	(B4) Actifs Compromis	Total
Encours Financiers	177 064 012	57 981 075	2 752 507	6 868 417	10 511 040	255 177 050
Impayés	2 975	7 229 149	1 005 274	2 413 363	21 451 271	32 102 032
Intérêts Perçus d'avance	0	0	-1 724	-6 489	-513 380	-521 592
Contrat en instance de mise en force (voir actif)	3 488 711	0	0	0	0	3 488 711
CREANCES LEASING	180 555 698	65 210 224	3 756 057	9 275 291	31 448 932	290 246 201
Avances Reçues (*)	2 826 037	43 915	63 897	0	116 033	3 049 882
ENCOURS GLOBAL	177 729 661	65 166 308	3 692 160	9 275 291	31 332 899	287 196 318
ENGAGEMENT HORS BILAN	20 190 415		0	0	0	20 190 415
TOTAL ENGAGEMENT	197 920 076	65 166 308	3 692 160	9 275 291	31 332 899	307 386 734
Produits réservés (Marges)	0	0	142 403	554 837	3 311 264	4 008 504
Provisions (Encours + impayé)	0	0	89 611	978 584	24 814 376	25 882 571
Provisions additionnelles	0	0	0	0	341 726	341 726
TOTAL DE LA COUVERTURE	0	0	232 014	1 533 421	28 467 366	30 232 801
ENGAGEMENTS NETS	197 920 076	65 166 308	3 460 145	7 741 870	2 865 533	277 153 932

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2021

1,20% 3,02% 10,19%

14,41%

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2020

15,51%

Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2021

6,28% 16,53% 90,85%

68,25%

Ratio de couverture des actifs classées par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2020

71,14%

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 2.4 – Analyse par secteur d'activité

L'analyse des créances de leasing (Encours financiers et Impayés) par secteur d'activité se présente comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Bâtiment et travaux publics	35 421 740	43 052 357
Industrie	56 474 488	55 783 594
Tourisme	15 333 906	9 022 390
Commerce et service	149 822 392	163 133 062
Agriculture	30 226 556	38 432 931
Total	287 279 082	309 424 335

Note 3- Portefeuille Titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à **6 301 547 DT** et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations financières	7 433 435	7 679 071
Provisions sur immobilisations financières	-1 131 888	-1 149 870
Total net	6 301 547	6 529 201

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/2020	Mouvements 2021		Valeurs au 31/12/21	Provisions			Valeurs nettes au 31/12/2021
		Acquisition/ Reclassement	Cession		Valeurs au 31/12/2020	Dotations / reprises	Valeurs au 31/12/2021	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	15 084	0	15 084	0
BH ASSURANCE	372 936	0	0	372 936	0	0	0	372 936
BH EQUITY	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés BH EQUITY	5 982 438	0	-245 636	5 736 802	979 564	(17 982)	961 582	4 775 220
Fonds gérés ATID	87 550	0	0	87 550	34 224	0	34 224	53 326
<i>Total</i>	<i>7 679 071</i>	<i>0</i>	<i>-245 636</i>	<i>7 433 435</i>	<i>1 149 870</i>	<i>(17 982)</i>	<i>1 131 888</i>	<i>6 301 547</i>

Le portefeuille titres au 31/12/2021 s'analyse comme suit :

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 31/12/2021	Provision au 31/12/2021	Valeur nette au 31/12/2021
STIMEC	140 000	1 400	0	15 084	15 084	0
BH ASSURANCE	2 660 000	46 617	0	372 936	0	372 936
BH EQUITY	3 600 000	180 015	0	900 075	0	900 075
SGRC	200 000	19 999	0	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	0	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0	5 998	5 998	
Fonds gérés BH EQUITY				5 736 802	961 582	4 775 220
Fonds gérés ATID				87 550	34 224	53 326
<i>Total</i>				<i>7 433 435</i>	<i>1 131 888</i>	<i>6 301 547</i>

Note 4 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2021 un total net de **1 968 360 DT** et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 31/12/20</u>	<u>Acquisition 2021</u>	<u>Transfert 2021</u>	<u>Cession 2021</u>	<u>Val. Brute au 31/12/2021</u>	<u>Amort au 31/12/20</u>	<u>Dotations 2021</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 31/12/2021</u>	<u>VCN au 31/12/2021</u>
Logiciels	2 360 105	196 902	0	0	2 557 007	2 145 932	170 101	0	2 316 033	240 973
Terrain	202 697	0	0	0	202 697	0	0	0	0	202 697
Constructions	869 415	0	0	0	869 415	141 631	30 670	0	172 300	697 115
A.A.I.	442 957	22 890	0	0	465 846	342 969	16 958	0	359 928	105 919
M.M.B.	175 161	1 286	0	0	176 447	151 724	4 920	0	156 644	19 802
Matériels Informatiques	790 039	23 123	0	0	813 162	734 771	59 496	0	794 267	18 896
Autres matériels	61 978	348	0	0	62 327	55 481	1 636	0	57 117	5 209
Matériel roulant	271 939	0	0	0	271 939	234 580	23 964	0	258 544	13 395
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	699 389	0	-35 035	0	664 354	0	0	0	0	664 354
<u>Total</u>	<u>5 873 678</u>	<u>244 549</u>	<u>-35 035</u>	<u>0</u>	<u>6 083 192</u>	<u>3 807 087</u>	<u>307 745</u>	<u>0</u>	<u>4 114 833</u>	<u>1 968 360</u>

Note 5 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à **2 929 836 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes	0	0
Prêts au personnel long terme	61 795	77422
Cautionnements	5 950	5950
Charge à répartir	52 405	104810
Frais d'émission des emprunts	207 903	312837
Prêts au personnel court terme	258 662	261020
Charges comptabilisées d'avance	19 266	3646
Etat, impôts et taxes	1 539 617	1602957
Comptes d'attente	719 572	754959
Débiteurs divers	14 588	11588
Produits à recevoir	76 558	68903
Total brut	2956316	3204092
Provisions pour dépréciations des actifs courants	-26 480	-26480
Total net	2929836	3177612

Note 5.1 – Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts :

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions 2021			Valeur comptable nette
	Début de période	Additions	Fin de Période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir (a)	157 216	0	157 216	52 405	52 405	104 810	52 405
Frais d'émission des emprunts	1 419 091	67 500	1 486 591	1 106 255	172 435	1 278 690	207 903
TOTAUX	1 576 307	67 500	1 643 807	1 158 660	224 840	1 383 500	260 308

(a) Les charges à répartir concernent les frais de changement de la dénomination sociale de la société et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

(b) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus. La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 172 435 DT figure parmi les charges financières.

Note 5.2 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 1 539 617 au 31 décembre 2021 détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Acomptes provisionnels et retenues à la source	1 539 617	1 602 957
Total	1 539 617	1 602 957

Note 6 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à **3 049 882 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes reçus des clients	3 049 882	3 349 204
Total	3 049 882	3 349 204

Note 7 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à **225 926 943 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Banques locales	144 773 815	154 821 651
Banques étrangères	16 000 000	18 222 222
Emprunts obligataires	8 000 000	11 400 000
Certificats de leasing	25 000 000	25 000 000
Certificats de dépôt	24 000 000	32 500 000
Autres crédits à court terme	8 000 000	8 000 000
Total des emprunts	225 773 815	249 943 873
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	1 164 022	1 641 174
Intérêts courus sur certificats de leasing	130 390	145 197
Intérêts constatées d'avance sur certificats de dépôt	-761 990	-1 523 288
Intérêts constatées d'avance sur autres emprunts	-379 294	-354 200
Total des dettes rattachées	-153 128	-91 117
Total des emprunts et dettes rattachées	225 926 943	249 852 756

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2016	901 586	0	901 586	0	0	0
BTE 2018	3 380 155	0	689 309	2 690 846	1 940 748	750 098
BTE 2020	1 300 000		363 863	936 137	416 822	519 315
BTE 2021		7 000 000	279 170	6 720 830	5 537 771	1 183 059
TOTAL BTE	5 581 741	7 000 000	2 233 928	10 347 813	7 895 341	2 452 472
STB 2016-1	750 000	0	750 000	0	0	0
STB 2016-2	750 000	0	750 000	0	0	0
STB 2017-1	2 500 000	0	2 000 000	500 000	0	500 000
STB 2017-2	1 500 000	0	1 000 000	500 000	0	500 000
STB 2018	2 750 000	0	1 000 000	1 750 000	750 000	1 000 000
STB 2020	1 789 474		421 053	1 368 421	947 368	421 053
STB 2021		5 000 000	0	5 000 000	4 000 000	1 000 000
TOTAL STB	10 039 474	5 000 000	5 921 053	9 118 421	5 697 368	3 421 053
AMEN BANK 2016-2	150 000	0	150 000	0		0
AMEN BANK 2016-3	300 000	0	300 000	0		0
AMEN BANK 2017-1	600 000	0	400 000	200 000		200 000
AMEN BANK 2017-2	700 000	0	400 000	300 000		300 000
AMEN BANK 2017-3	350 000	0	200 000	150 000		150 000
AMEN BANK 2019-1	650 000	0	200 000	450 000	250 000	200 000
AMEN BANK 2019-2	700 000	0	200 000	500 000	300 000	200 000
AMEN BANK 2019-3	2 400 000	0	600 000	1 800 000	1 200 000	600 000
AMEN BANK 2020	1 692 308		615 385	1 076 923	461 538	615 385
TOTAL AMEN BANK	7 542 308	0	3 065 385	4 476 923	2 211 538	2 265 385

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BH 2014-1	880 616		880 616	0	0	0
BH 2015-1	2 500 000		1 428 571	1 071 429	0	1 071 429
BH 2017-1	4 642 857		1 428 571	3 214 286	1 785 714	1 428 572
BH 2017-2	5 000 000		1 428 571	3 571 429	2 142 857	1 428 572
BH 2017-3	8 035 714		2 142 857	5 892 857	3 750 000	2 142 857
BH 2018-1	7 750 000		1 000 000	6 750 000	5 750 000	1 000 000
BH 2018-2	7 750 000		1 000 000	6 750 000	5 750 000	1 000 000
BH 2018-3	10 714 286		2 142 857	8 571 428	6 428 571	2 142 857
BH 2020-1	4 275 914		684 146	3 591 768	2 907 622	684 146
BH 2020-3	4 234 528		627 337	3 607 190	2 979 853	627 337
BH 2021-1		4 696 235	375 698	4 320 537	3 569 141	751 396
BH 2021-2		15 000 000	0	15 000 000	12 857 144	2 142 856
TOTAL BH	55 783 915	19 696 235	13 139 224	62 340 924	47 920 902	14 420 022
ATTIJARI 2014	871 973	0	871 973	0	0	0
ATTIJARI 2015	1 073 000	0	714 000	359 000	0	359 000
ATTIJARI 2016	1 670 000	0	740 000	930 000	190 000	740 000
ATTIJARI 2017-1	2 321 435	0	714 284	1 607 151	892 867	714 284
ATTIJARI 2017-2	2 777 780	0	740 740	2 037 040	1 296 300	740 740
ATTIJARI 2018	6 296 300	0	1 481 480	4 814 820	3 333 340	1 481 480
ATTIJARI 2020-1	1 805 138	0	1 805 138	0	0	0
ATTIJARI 2020-2	2 795 890	0	2 795 890	0	0	0
ATTIJARI 2021	0	5 000 000	357 142	4 642 858	3 928 574	714 284
TOTAL ATTIJARI	19 611 516	5 000 000	10 220 647	14 390 869	9 641 081	4 749 788

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BNA 2015	0	0	0	0	0	0
BNA 2016	750 000	0	750 000	0	0	0
BNA 2017	5 185 185	0	1 481 481	3 703 704	2 222 222	1 481 482
TOTAL BNA	5 935 185	0	2 231 481	3 703 704	2 222 222	1 481 482
ATB 2016	450 000	0	450 000	0	0	0
ATB 2017	1 500 000	0	600 000	900 000	300 000	600 000
TOTAL ATB	1 950 000	0	1 050 000	900 000	300 000	600 000
CREDIT AL BARAKA 2016	2 273 945	0	2 273 945	0	0	0
CREDIT AL BARAKA 2020-1	2 800 000	0	2 100 000	700 000	0	700 000
CREDIT AL BARAKA 2020-2	30 000 000	0	5 294 118	24 705 882	17 647 059	7 058 823
TOTAL AL BARAKA	35 073 945	0	9 668 063	25 405 882	17 647 059	7 758 823
CREDIT BT 2017-1	4 642 857	0	1 428 571	3 214 286	1 785 714	1 428 572
CREDIT BT 2017-2	2 285 714	0	571 429	1 714 286	1 142 857	571 429
CREDIT BT 2019-1	2 249 999	0	428 572	1 821 427	1 392 855	428 572
CREDIT BT 2019-2	1 499 997	0	285 716	1 214 281	928 565	285 716
CREDIT BT 2020-1	907 375	0	518 500	388 875	0	388 875
CREDIT BT 2020-2	861 875	0	492 500	369 375	0	369 375
CREDIT BT 2020-3	855 750	0	489 000	366 750	0	366 750
CREDIT BT 2021	0	5 000 000	0	5 000 000	4 285 712	714 288
TOTAL BT	13 303 567	5 000 000	4 214 288	14 089 279	9 535 703	4 553 576
Sous-total 1	154 821 651	41 696 235	51 744 069	144 773 815	103 071 214	41 702 601

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES ETRANGERES						
CREDIT BIRD 2016	10 666 667	0	1 333 333	9 333 333	8 000 000	1 333 333
CREDIT BIRD 2017	7 555 556	0	888 889	6 666 667	5 777 778	888 889
TOTAL BIRD	18 222 222	0	2 222 222	16 000 000	13 777 778	2 222 222
Sous-total 2	18 222 222	0	2 222 222	16 000 000	13 777 778	2 222 222
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	173 043 873	41 696 235	53 966 291	160 773 815	116 848 992	43 924 823
EMPRUNT OBLIGATAIRE						
EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	0	0	0	0	0
EMPRUNT SUBORDONNE	11 400 000	0	3 400 000	8 000 000	4 600 000	3 400 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	11 400 000	0	3 400 000	8 000 000	4 600 000	3 400 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	11 400 000	0	3 400 000	8 000 000	4 600 000	3 400 000
CERTIFICATS DE LEASING						
BANQUE ZITOUNA	25 000 000	300 000 000	300 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL CL ZITOUNA BANK	25 000 000	300 000 000	300 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	25 000 000	300 000 000	300 000 000	25 000 000	0	25 000 000

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CERTIFICATS DE DEPOTS						
ASSURANCE SALIM	3 500 000	2 000 000	3 500 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD ASSURANCE SALIM	3 500 000	2 000 000	3 500 000	2 000 000	0	2 000 000
TUNISO EMIRATE SICAV	12 000 000	14 000 000	21 000 000	5 000 000	0	5 000 000
TOTAL CD TUNISO EMIRATE SICAV	12 000 000	14 000 000	21 000 000	5 000 000	0	5 000 000
CAP OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000	6 000 000	6 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD CAP OBLIGATAIRE SICAV	2 000 000	6 000 000	6 000 000	2 000 000	0	2 000 000
SICAV BHO	0	16 500 000	11 000 000	5 500 000	0	5 500 000
TOTAL CD SUCAV BHO	0	16 500 000	11 000 000	5 500 000	0	5 500 000
SICAV BH CAPITALISATION	0	4 500 000	3 000 000	1 500 000	0	1 500 000
TOTAL CD SICAV BH CAPITALISATION	0	4 500 000	3 000 000	1 500 000	0	1 500 000
SICAV KHALIFA ATTOUN	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL CD SICAV KHALIFA ATTOUN	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
GAT VIE	7 000 000	0	7 000 000	0	0	0
TOTAL CD GAT VIE	7 000 000	0	7 000 000	0	0	0
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	32 500 000	51 000 000	59 500 000	24 000 000	0	24 000 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CREDITS RELAIS BH	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL AUTRES CREDITS A COURT TERME	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL GENERAL	249 943 873	400 696 235	424 866 291	225 773 815	121 448 992	104 324 823

Note 8 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2021, un solde 21 756 825 **DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs Leasing	20 817 174	26 049 743
Fournisseurs divers	939 651	582 413
Total	21 756 825	26 632 157

Note 9– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2021 à **3 449 050 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Etat, TVA à payer	586 254	768 461
Etat, impôts et taxes	406 899	537 849
CNSS à payer	400 910	349 423
Compte d'attente	19 277	8 998
Tantièmes à payer	3 333	3 333
Dividendes à payer	717	717
Impôts sur les bénéfices	73 203	63 340
Contribution conjoncturelle	0	5 000
Contribution sociale de solidarité	300	300
Charges à payer	1 026 316	715 111
Provisions pour congés payés	296 595	436 301
Provisions pour risques	233 663	135 072
Produits constatés d'avance	401 583	0
Total	3 449 050	3 023 906

Note 10 – Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	35 000 000	35 000 000
Réserves légales	1 490 146	1 490 146
Réserves statutaires	304 492	304 492
Autres réserves	3 996 047	3 996 047
Réserves pour fonds social	233 225	247 251
Modifications comptables	0	0
Résultats reportés	(11 848 934)	(11 335 800)
Total des capitaux propres avant résultat	29 174 976	29 702 136
Résultat de la période (1)	1 140 342	(513 135)
Total des capitaux propres après résultat	30 315 318	29 189 001
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0,163	-0,073

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à **30 315 318 DT** et s'analyse comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Autres Réserves</u>	<u>Prime liée au capital</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
<u>Solde au 31/12/2018</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>0</u>	<u>304 492</u>	<u>306 283</u>	<u>440 645</u>	<u>-3 323 019</u>	<u>38 214 594</u>
Affectation du résultat de l'exercice 2018							-3 323 019	3 323 019	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-34 120			-34 120
Résultat 2019								-8 453 427	-8 453 427
<u>Solde au 31/12/2019</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>0</u>	<u>304 492</u>	<u>272 163</u>	<u>-2 882 373</u>	<u>-8 453 427</u>	<u>29 727 048</u>
Affectation du résultat de l'exercice 2019							-8 453 427	8 453 427	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-24 912			-24 912
Résultat 2020								-513 135	-513 135
<u>Solde au 31/12/2020</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>0</u>	<u>304 492</u>	<u>247 251</u>	<u>-11 335 800</u>	<u>-513 135</u>	<u>29 189 001</u>
Affectation du résultat de l'exercice 2020							-513 135	513 135	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-14 026			-14 026
Résultat 2021								1 140 342	1 140 342
<u>Solde au 31/12/2021</u>	<u>35 000 000</u>	<u>1 490 146</u>	<u>3 996 047</u>	<u>0</u>	<u>304 492</u>	<u>233 225</u>	<u>-11 848 935</u>	<u>1 140 342</u>	<u>30 315 318</u>

Note 11 – Produits nets de leasing :

Les produits nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2021 à **13 704 752 DT** et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
<u>Loyers leasing</u>	29 352 608	23 934 410
<u>Reprise produits capitalisés</u>	1 087 602	5 014 239
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	30 440 210	28 948 649
- Dotation nette marge	320 320	(354 647)
<u>Variations des marges réservées</u>	320 320	(354 647)
<u>Autres produits d'exploitation</u>	2 401 119	3 202 294
- Intérêts de retard	1 520 914	2 125 853
- Services annexes	880 205	1 076 441
<u>Charges Financières nettes</u>	(20 647 547)	(25 201 853)
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	1 190 651	1 905 961
Produits nets de leasing	13 704 752	8 500 405

Note 11.1 – Charges financières :

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à **20 647 547 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts – ATB	113 414	212 524
Intérêts sur emprunts – BTE	561 751	503 752
Intérêts sur emprunts – BT	1 061 073	1 348 587
Intérêts sur emprunts – BNA	504 745	973 733
Intérêts sur emprunts – BH	4 811 187	5 861 696
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	578 310	929 482
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	1 590 554	1 889 661
Intérêts sur emprunts – STB	779 967	1 445 557
Intérêts sur emprunts obligataires	772 175	40 372
Intérêts sur emprunts obligataires subordonnés	0	1 125 395
Intérêts sur emprunts - BIRD	1 308 386	1 716 044
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	3 313 448	2 659 188
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	2 417 874	2 798 635
Intérêts sur certificats de leasing Al Baraka Bank	0	1 247 107
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	194 741	345 782
Intérêts sur certificat de dépôt TANIT LA POSTE	0	302 153
Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	799 697	651 359
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAV	0	234 095
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI DYNAMIQUE	0	115 168
Intérêts sur certificat de dépôt ATTIJARI SICAR	0	224 131
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BH CAPITALISATION	101 993	35 845
Intérêts sur certificat de dépôt CAP OBLIG SICAV	162 072	140 678
Intérêts sur certificat de dépôt TUNIS LLD	0	98 916
Intérêts sur certificat de dépôt KHALIFA ATTOUN	710 419	305 190
Intérêts sur certificat de dépôt GAT VIE	520 754	42 465

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
INTERET/BILL TRES SICAV BH OBL	366 464	0
Total des charges financières des emprunts	20 669 026	25 247 515
Agios débiteurs	2 855	15 650
Agios créditeurs	-198 573	-250 438
Pertes de changes	4 160	1 843
Gains de changes	-2 355	-419
Résorption des frais d'émission des emprunts	172 434	187 703
Total des autres charges financières	-21 479	-45 661
TOTAL GENERAL	20 647 547	25 201 853

Note 12 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à **5 283 949DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Salaires primes et compléments de salaires	3 298 686	2 719 986
Charges connexes aux salaires	764 996	520 744
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	1 359 974	983 498
Variation de la provision pour congés à payer	-139 706	115 595
Total	5 283 949	4 339 823

Note 13 – Dotations nettes sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2021, à **3 792 904 DT**. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	14 737 805	5 329 937
Dotations aux provisions collectives	0	621 570
Dotations aux provisions additionnelles	208 595	33 374
Reprises de provisions	-11 153 496	-4 113 934
Total	3 792 904	1 870 947

Note 14 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à **307 745 DT** et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels	170 101	139 668
Constructions	29 117	29 117
A.A.I.	16 958	22 348
M.M.B.	4 920	8 111
M. Informatiques	59 496	74 848
Autres matériels	3 189	3 137
Matériels roulants	23 964	24 824
Total	307 745	302 054

Note 15 – Autres charges d’exploitation :

Le solde de ce poste s’élève au 31 décembre 2021 à **2 949 780 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Achats de matières et fournitures	193 665	203 358
Total des achats	193 665	203 358
Charges locatives	400 028	383 046
Entretiens et réparations	495 252	367 359
Primes d'assurances	62 059	36 613
Total des services extérieurs	957 338	787 017
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	297 577	230 842
Publicités, publications, relations publiques	87 986	107 646
Contribution spéciale (APBT)	406 301	0
Déplacements, missions et réceptions	39 029	40 157
Frais postaux et de télécommunications	116 215	109 309
Formation	26 278	40 744
Services bancaires	45 270	53 649
Divers services extérieurs	105 193	49 812
Total des autres services extérieurs	1 123 849	632 158
Jetons de présence et Rémunérations des Comités	116 250	140 781
Autres charges diverses	50 680	57 189
Total des charges diverses	166 930	197 970
Impôts et taxes sur rémunération	124 550	56 742
TCL	20 911	27 937
Droits d'enregistrement et de timbres	6 208	36 146
Autres impôts et taxes	39 333	35 432
Total des impôts et taxes	191 003	156 257
Résorption des charges à répartir	52 405	52 405
Commission / C A	37 150	69 753
Commission SIFIB	12 001	17 484
BVMT bourse de TUNIS	5 001	5 251
Commission de gestion BH EQUITY	67 706	69 286
Autres commissions	142 733	228 009
Total des commissions	264 590	389 781
Total	2 949 780	2 418 946

Note 16 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s’élève au 31 décembre 2021 à **181 130 DT**. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés et propres de la société.

Note 17 – Impôt sur les bénéfices:

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Impôt sur les sociétés	73 203	63 340
Contribution sociale de solidarité	300	300
Contribution conjoncturelle	0	5 000
Total	73 503	68 640

Le décompte fiscal de la société au 31/12/2021 se présente comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
BENEFICE (PERTE) NET	1 213 847,681	-444 495,000
Réintégration provisions clients	5 180 946,957	5 329 937,000
Réintégration provisions collectives	-	621 570,000
Réintégration provisions additionnelles	208 595,234	33 374,000
Réintégration provisions pour Risque et Charges	98 591,173	-
Réintégration des pertes	-	39 822,000
Réintégration impôt libératoire 20% sur Placement et Agios Crédeurs	254 837,440	-
Réintégration des frais supplémentaires sur les cadeaux	-	-
Réintégration provisions sur titres	-	126 727,000
Réintégration des pénalités et amendes	-	3 246,121
Déduction des reprises sur titres	-10 678,071	-11 296,000
Déduction Produit de Placement et Agios Crédeurs	-1 166 201,000	-
Déduction des reprises provisions pour Risques et Charges	-	-32 843,000
Déduction des dividendes	-60 948,509	-
BENEFICE AVANT DEDUCTION DES PROV	5 718 990,905	5 666 042,121
Déduction provisions clients	-5 180 946,957	-5 329 937,000
Déduction provisions collectives	-	-621 570,000
Déduction provisions additionnelles	-208 595,234	-33 374,000
BENEFICE (PERTE) APRES DEDUCTION DES PROV	329 448,714	-318 838,879
Réintégration des amortissements de l'exercice	307 745,313	
BENEFICE (PERTE) APRES réintégration Amort 2021	637 194,027	
Déficit 2018	-637 194,027	
BENEFICE APRES DEDUCTION Déficit 2018	-	
INTERET CREDIT BAIL	36 601 270,393	31 670 005,192
0,2% Chiffre d'affaires	73 202,541	63 340,010
IMPOT / STE 35 %	-	
Contribution conjoncturel Min (4%)	-	5 000,000
Contribution sociale de solidarité (Min) (1%)	300,000	300,000
BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT	1 140 345,140	-513 135,010
Réintégration des amortissements de l'exercice	307 745,313	302 054,349
Déduction des déficits reportés 2018	-1 965 412,973	-2 602 607,000
Déduction des déficits reportés 2019	-7 735 541,000	-7 735 541,000
Déduction des déficits reportés 2020	-16 784,000	

Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires 2018	-252 516,000	-252 516,000
Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires 2019	-299 637,000	-299 637,000
Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires 2020	-302 054,349	-302 054,349
Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires 2021	-307 745,313	
RESULTAT FISCAL APRES AMORT	-10 242 496,608	-11 209 139,879
Amortissements Diffères	1 161 952,662	854 207,000
Déficits Reportés	-9 080 543,946	-10 354 932,879

Note 18 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours de l'année 2021 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2021 avec un solde de 15 967 803 DT contre 29 041 820 DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde positif de 11 102 438 DT à la clôture de l'exercice 2021 contre un solde positif de 33 680 123 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le solde de la trésorerie au 31 décembre 2021 dont le montant s'élève à 15 967 803 Dinars se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	15 967 803	29 041 820
Total	15 967 803	29 041 820

Note 19 – Etat des Engagements Hors Bilan :

Note 19.1- Engagements donnés :

Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2021 à 20 190 415 DT et constituent des accords de financement donnés à la clientèle matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 2.3 – Analyse classification des actifs).

Note 19.2- Engagements reçus :

Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 31 décembre 2021 à 15 559 371 DT et représentent la valeur des garanties hypothécaires et financières reçues de la clientèle sur les opérations de leasing.

Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les engagements sur Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs s'élèvent au 31 décembre 2021 à 59 620 474 DT et sont constitués du total des intérêts sur les loyers de leasing futurs sur les contrats actifs au 31 décembre 2021.

Valeurs des biens, objet de leasing

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 31 décembre 2021 à 194 994 120 DT et constituent la valeur des biens donnés en leasing, prise le cas échéant en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé, comme il est expliqué au niveau du paragraphe b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing de la Note 2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes.

Note 20 – Informations sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

20.1- Conventions conclues avec la « BH EQUITY » : Fonds Gérés

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société « BH EQUITY » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2021 s'élève à **67 706 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2021, les fonds gérés par la société « BH EQUITY » totalisent **5 736 802 Dinars**.

20.2- Convention de Location siège avec BH ASSURANCE

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la « BH LEASING » a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2021 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **343 612 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

20.3- Assurances souscrites auprès de BH ASSURANCE

La société « BH LEASING » a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE » des polices d'assurances pour un total de **594 911 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice
Assurance groupe	287 852
IDR	276 728
Assurance Automobile	13 491
Assurance Multirisques professionnelles	8 354
Assurance Accident individuel	4 961
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 503
Total	594 911

20.4- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST » : Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2021 s'est élevée à **10 000 Dinars** hors taxes

en contrepartie des services fournis.

20.5- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST» : Convention de placement

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2021 s'est élevée à 2 000 DT HTVA.

20.6- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST» : Commission de domiciliation

La société « BH INVEST » a facturé au profit de la société « BH LEASING » des commissions de domiciliation des différents certificats de dépôts émis, au taux de 0,01% des montants placés.

La charge constatée à ce titre en 2021 s'est élevée à **1 104 Dinars**.

20.7- Contrat de leasing

Le détail des contrats de leasing conclus entre la BH LEASING et les parties liées se présente comme suit:

Bénéficiaire	Montant du crédit	Taux	Encours	Produits constatés
BH BANK	176 551	13%	71 530	10 342
BH IINVEST	69 818	13,25%	2 289	1 671
BH IINVEST	135 980	13,00%	61 056	8 633
STIMEC	749 238	9,50%	0	2 103
Total	1 131 587		134 875	22 749

20.8- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les encours des emprunts et des titres de créances avec les parties liées se détaillent comme suit :

Libellé	Crédits bancaires	Certificats de dépôts	Certificat de leasing	Emprunts obligataire	Emprunts subordonné	Total des encours	Charges financières
BH BANK	70 340 924					70 340 924	4811187
BH ASSURANCE		2 000 000			800000	2 800 000	275 161
SICAV BHO		5 500 000			490000	5 990 000	366 438
BH EQUITY					280000	280 000	26 082
EPARGNE INVEST SICAF					40000	40 000	3 726
SICAV BH CAPITALISATION		1 500 000				1 500 000	101 993
Total	70 340 924	9 000 000	0	0	1 610 000	80 950 924	5 584 587

Note 21 – Evénements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH LEASING », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 284 498 019 DT, un bénéfice de 1 140 342 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 15 967 803 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH LEASING » au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions constituées sur la clientèle

La société « BH LEASING » en tant qu'établissement financier est exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Ce risque est contrôlé à travers l'amélioration et la

réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Ainsi, les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents et comme décrit dans la note 2.1 des états financiers.

Au 31 décembre 2021, le total des créances sur la clientèle s'élève à 290 246 201DT. Les provisions et les agios réservés constitués pour couvrir les risques rattachés à ces créances s'élèvent respectivement à 28 907 224 DT et à 4 008 504 DT.

Compte tenu, de la nature de ce risque et des critères de détermination de ces provisions, nous avons considéré l'évaluation de ces rubriques comme une question clé dans notre audit.

A ce titre, nous avons examiné l'adéquation des provisions constituées sur les créances de leasing en procédant comme suit :

- Vérification de l'exhaustivité des engagements recensés ;
- Vérification de la bonne application des critères édictés par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérification de la correcte évaluation des garanties réelles et financières reçues de la clientèle ainsi que de la valeur vénale des biens en leasing compte tenu des décotes annuelles applicables par la société ;
- Vérification des produits réservés.

Paragraphe d'observation

-Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que votre société, a fait l'objet d'un contrôle social et qu'elle a reçu en date du 27 Avril 2021 une notification des résultats du contrôle précité. A ce titre, un complément de contribution à la caisse nationale de la sécurité sociale pour un montant en principal de 181 542 Dinars a été notifié à la Société « BH Leasing ». Cette notification préliminaire a fait l'objet de contestation par la société dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours et l'impact définitif ne pouvant être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

La société « BH Leasing » a constaté les provisions jugées adéquates pour se prémunir contre les risques liés à ce contrôle. Le montant de la provision constatée s'élève à 98 591 Dinars.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les

états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Mars 2022

Les commissaires aux comptes

P/ CMA

MOHAMED AMMAR

P/ PROAUDIT

Tarak ZAHAF

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1-En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n° 2016-48, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités.

2-Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

1- Conventions conclues avec la BH Bank :

1.1. Emprunts à Court et à Moyen terme :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « BH Bank » au cours de l'exercice 2021, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 décembre 2021 :

Exercice d'octroi	Nature du crédit	Principal	Marge	Encours en Dinars au 31/12/2021
2014	Moyen terme	10 000 000	2,00%	-
2015	Moyen terme	10 000 000	2,00%	1 071 429
2017-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	3 214 286

2017-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	3 571 429
2017-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	5 892 857
2018-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	6 750 000
2018-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	6 750 000
2018-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	8 571 428
2020-1	Moyen terme	4 617 987	1,00%	3 591 768
2020-3	Moyen terme	4 391 362	1,00%	3 607 190
2021-1	Moyen terme	4 696 235	1,00%	4 320 537
2021-2	Moyen terme	15 000 000	1,00%	15 000 000
2021	Court terme	8 000 000	1,25%	8 000 000
Total		126 705 584		70 340 924

Le montant des charges financières de l'exercice 2021 au titre de ces crédits s'élève à **4 811 187 Dinars**.

1.2. Contrat de leasing :

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la « BH Bank ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **176 551 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours du financement au 31.12.2021 s'élève à **71 530 Dinars** et les produits constatés s'élève à **10 342 Dinars**.

2- Conventions conclues avec la « BH EQUITY » :

2.1Fonds Gérés :

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société «BH EQUITY » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2021 s'élève à **67 706 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2021, les fonds gérés par la société « BH EQUITY » totalisent **5 736 802 Dinars**.

2.2. Emprunt obligataire :

La société « BH LEASING » a émis au cours de 2018 un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la «BH EQUITY » s'élève à **700 000Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **26 082 Dinars**.

3- Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

3.1. Emprunt obligataire

3.1.1 Emprunt obligataire subordonnée2018 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « SICAV BH OBLIGATAIRE » s'élève à **2 450 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **98 514 Dinars**.

3.2. Certificats de dépôt

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
3 500 000,000	8,5%	17/12/2021	16/04/2022
2 000 000,000	8,5%	17/12/2021	16/04/2022

Les charges financières comptabilisées en en 2021 au titre de ces opérations s'élèvent à **366 463 Dinars**.

4- Conventions conclues avec la société « BH ASSURANCE » :

4.1. Certificats de dépôt

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
2 000 000	8,25%	11/03/2021	06/03/2022

Les charges financières comptabilisées en 2021 au titre de ces opérations s'élèvent à **194 741 Dinars**.

4.2. Location siège

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la « BH LEASING » a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2021 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **343 612 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

4.3. Assurances

La société « BH LEASING » a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE » des polices d'assurances pour un total de **594 911 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice
Assurance groupe	287 852
IDR	276 728
Assurance Automobile	13 491
Assurance Multirisques professionnelles	8 354
Assurance Accident individuel	4 961
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 503
Total	594 911

4.4. Emprunt obligataire

4.4.1 Emprunt obligataire subordonnée 2018 :

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de TMM + 2.3%, par la « BH ASSURANCE » s'élève à **2 000 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **80 420 Dinars**.

5- Convention conclue avec la société « BH INVEST»:

5-1 Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2021 s'est élevée à **10 000 Dinars** hors taxes en contrepartie des services fournis.

5-2 Convention de placement

5.2.1 Emprunt obligataire subordonné 2018

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2018, aux conditions ci-après :

- une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- une commission forfaitaire de 15 000 DT pour l'élaboration du document de référence
- une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2021 s'est élevée à 2 000 DT HTVA.

5-3 Contrat de leasing

- 1- La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 février 2019, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **69 818 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13,25% et sur une période de trois années.

L'encours des financements au 31 décembre 2021 s'élève à **2 289 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **1 671 Dinars**.

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 juillet 2020, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **135 980 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours des financements au 31 décembre 2021 s'élève à **61 056 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **8 633 Dinars**.

5-4 Commission de domiciliation

La société « BH INVEST » a facturé au profit de la société « BH LEASING » des commissions de domiciliation des différents certificats de dépôts émis, au taux de 0,01% des montants placés.

La charge constatée à ce titre en 2021 s'est élevée à **1 104 Dinars**.

6- Convention conclue avec la société « STIMEC »:

La société « BH LEASING » a conclu quatre contrats de location au profit de la société « STIMEC ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **30 887 Dinars** et du matériel d'exploitation pour un montant de **718 351 Dinars**.

Ces contrats, sont conclus au taux de 9,5% et sur une période de cinq années pour le matériel de transport et de sept années pour le matériel d'exploitation.

L'encours des financements au 31 décembre 2021 est nul et les produits constatés s'élèvent à **2 103 Dinars**.

7- Convention conclue avec la société « EPARGNE INVEST SICAF »:

La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant total de 17 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux fixe de 8%, par la société « EPARGNE INVEST SICAF » s'élève à **100 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **3 726 Dinars**.

8- Convention conclue avec la société « SICAV BH CAPITALISATION »:

8.1. Certificats de dépôt

<u>Montant Nominal</u>	<u>Taux</u>	<u>Du</u>	<u>Au</u>
1 000 000	8,5%	02/03/2021	16/04/2022
500 000	8,5%	22/03/2021	16/04/2022

Les charges financières comptabilisées en 2021 au titre de ces opérations s'élèvent à **101 993 Dinars**.

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS :

Les obligations et engagements pris par la société BH LEASING envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

II-1 Rémunération du directeur général :

La rémunération du Directeur Général nommé par le conseil d'administration du 23 Mars 2020, est fixée par le Comité AD-HOC du 17 juin 2020 et modifiée par le comité du 23 juillet 2021.

La rémunération annuelle Brute du Directeur Général au titre l'exercice 2021 s'élève à **132 758 Dinars**.

II-2 Rémunération des membres du conseil d'administration

II-2-1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de **4 688 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2021 s'élève à **41 016 DT**.

II-2-2 Rémunération des comités

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit ceux du Comité des Risques et du Comité Supérieur de Financement à un montant forfaitaire annuel brut de **4 688 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2021 s'élève à **58 984 Dinars**.

II-3 Indemnité servie au président du conseil

Une indemnité annuelle brute de 4500 Dinars a été servie au président du conseil d'administration

III- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Mars 2022

Les commissaires aux comptes

P/ CMA

Mohamed AMMAR

P/ PROAUDIT

Tarak ZAHAF